

# Les études se poursuivent...



**La réhabilitation de votre résidence a été ralentie en raison de blocages sur la question de l'amélioration du confort thermique de vos logements. La solution technique est maintenant choisie et le projet se poursuit. L'objet de cette lettre d'information est de vous présenter le mode de chauffage retenu, les travaux dans vos logements qui en résultent et la mise en place d'une enquête sociale afin d'enrichir nos études.**

## Le futur mode de chauffage décidé

Les études menées et vos attentes formulées sur les attendus des travaux de réhabilitation ont mis en évidence une faiblesse de votre résidence : la difficulté pour chauffer convenablement vos logements.

Après de nombreuses réflexions, la solution la plus pertinente consiste à raccorder votre cité au chauffage urbain de La Courneuve. Elle a pour conséquence des travaux d'isolation d'une partie des bâtiments et des interventions lourdes dans les logements pour modifier la distribution du chauffage.

L'avantage de cette solution est qu'elle conserve la qualité

architecturale de la cité : un ensemble de bâtiments composé de briques rouges, s'ouvrant sur un grand espace vert.

Ces réflexions se sont heurtées à des difficultés d'ordre financières : le budget initialement prévu s'est avéré très nettement inférieur aux besoins et a donc dû être augmenté, ce qui explique une partie des retards dans l'avancement du projet. Ainsi, le programme des travaux reste semblable à celui envisagé à l'exception toutefois des interventions sur les espaces extérieurs qui seront réduites en raison des contraintes budgétaires énoncées précédemment.

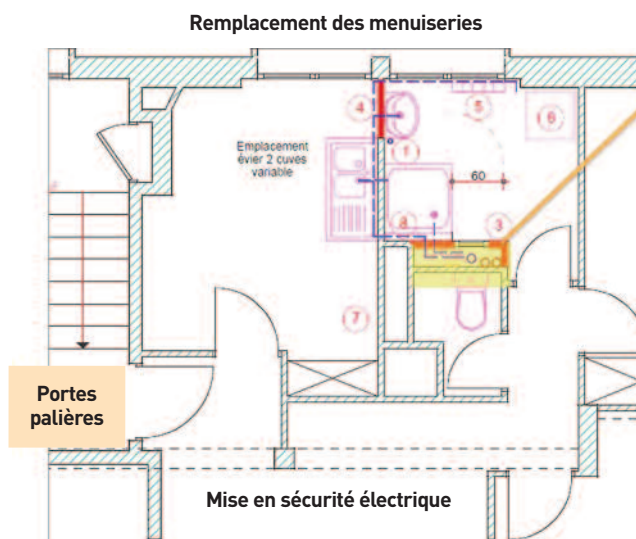


## Des interventions importantes dans vos logements

Le réseau d'eau chaude et de chauffage sera raccordé par un poste de distribution dans un local qui sera créé en sous-sol du bâtiment 37 de la rue Beauvils.

Le réseau de chaleur cheminera à travers l'espace central pour que tous les bâtiments soient raccordés. Les tuyaux qui doivent amener le chauffage et l'eau chaude seront ensuite raccordés dans vos logements. Pour cela, une gaine technique sera créée dans vos salles de bains.

Les chaudières individuelles, pour la plupart vétustes, n'auront plus d'utilité et seront supprimées.



### Création d'une gaine technique :

- Percement d'une trémie
- Passage des réseaux de chauffage
- Passage des réseaux ECS
- Passage des chutes

## Une enquête sociale pour anticiper les éventuelles difficultés d'interventions

Conscient de l'impact important qu'auront les travaux dans vos logements, l'Oph 93 a décidé de compléter les études techniques du projet de réhabilitation avec les résultats d'une enquête sociale.

L'objectif de cette enquête est de mieux vous connaître et d'anticiper d'éventuelles difficultés d'accès lors des travaux.

**Un enquêteur** prendra rendez-vous de façon individuelle et vous posera un certain nombre de questions (nombre d'occupants...).

**Une permanence** sera également tenue par un agent de l'office pour aborder les questions liées aux futurs loyers et aux calculs d'APL.

**Un appui technique** sera également à votre disposition si des difficultés sont rencontrées.

## Le calendrier de l'opération

